

LE CHIFFRE

351

Avec 351 députés élus, le président Macron détient la majorité absolue sans l'aide de ses alliés centristes. Si les déçus mettent en avant le taux d'abstention, rapporté aux suffrages exprimés, le président, comme les députés, ont été élus avec un niveau d'adhésion traditionnelle dans la Vème République.

A contrario, ces échéances électorales tant appréhendées ces dernières années ont générées une vague d'optimisme comme nous n'en n'avions pas vécu depuis longtemps.

Les indicateurs économiques, les marchés financiers et le moral des Français sont tous au beau fixe.

Ces élections agissent comme un catalyseur politique que nous souhaitons voir arriver. Sans attendre que nos responsables politiques nous guérissent de tous nos maux, nous devons prendre notre destin en main.

Les prochains mois seront déterminants pour installer une trajectoire de croissance et de création de richesse. Restons optimistes !

Vincent COUROYER
Président de Magnacarta



Document non contractuel. Les dispositifs, informations et solutions présentées dans ce support nécessitent d'être étudiées au cas par cas en fonction de la situation personnalisée et actualisée de chaque client. Il est indispensable de contacter votre conseiller afin d'en évaluer le caractère adapté en fonction votre situation personnelle.

Magnacarta, l'indépendance ensemble - www.magnacarta.fr.
S.A.S au capital de 2 564 032,40 € - 431 687 060 RCS LYON -
Enregistrée à l'ORIAS sous le n° 07 006 334 (www.orias.fr) en qualité de Courtier en assurance, et Conseiller en investissements financiers adhérent de la Compagnie des CGPI, association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers - Carte Transaction sur immeubles et fonds de commerce n°CPI 69012016000013896 délivrée par la CCI LYON, ne peut recevoir aucun fonds, effet ou valeur.
Assureur et garant : MMA IARD Assurances Mutuelles - 14 Boulevard Marie et Alexandre Oyon - 72030 Le Mans CEDEX 9.

ÉDITO

AVIS D'EXPERTS

Maintenant que le risque politique est écarté en France, il est temps de revenir aux fondamentaux.

Regardons ensemble l'état du marché à la suite de nos élections :

L'indice de surprise économique s'est affaibli récemment (surtout aux États-Unis et au Royaume-Uni), l'activité de la Chine risque de ralentir en cours d'année et les promesses de Donald Trump sont rejetées par le Congrès quand elles ne sont pas diluées.

Puisque le marché actions est en hausse de 10 %, est-ce le bon moment pour prendre des bénéfiques ?

Le fléchissement des statistiques mondiales d'inflation peut se maintenir pendant les prochaines semaines, mais il ne devrait pas durer. L'environnement macroéconomique international demeure favorable aux actions, et peu aux obligations.

Dans la zone Euro, l'inflation s'est accélérée tandis que, sur les marchés émergents, la situation est plus équilibrée. Nous maintenons notre avis favorable à l'égard des actifs risqués de la zone Euro, cependant notre opinion moins

positive vis-à-vis de l'économie chinoise nous incite à la prudence concernant les secteurs des métaux et des mines.

L'instabilité récente des cours pétroliers peut-elle provoquer une correction du marché mondial ? À horizon 6-12 mois, les conditions fondamentales de l'offre devraient rester favorables ; quant à celles de la demande, elles risquent probablement de s'affaiblir mais sans pour autant ramener les prix aux plus bas de fin 2015.

Nous pensons qu'il est encore trop tôt pour prendre des bénéfiques. Nous sommes toujours optimistes à l'égard des actions mondiales exposées aux dépenses de consommation, et nous surpondérons les actions de la zone Euro. Afin de diversifier les portefeuilles, nous recommandons certains crédits souverains de pays émergents ainsi que des obligations d'entreprises à haut rendement et à durée courte européennes ; en revanche, nous conseillons de rester à l'écart de la dette des pays développés.



ODDO BHF



Nicolas Chaput
Global CEO & Co-IO



Laurent Denize
Global Co-IO



Gunther Westen
Deputy Head of Asset
Allocation

QUE SAIS-JE ?

Patrimoine & Présidence

Le programme présidentiel d'Emmanuel MACRON contient deux mesures patrimoniales fortes :

- L'ISF sous sa forme actuelle serait supprimé et remplacé par l'IFI (Impôt sur la Fortune Immobilière), assis sur les seuls actifs immobiliers. À ce stade, ni le seuil, ni le barème de taxation ne seraient modifiés.

Les contribuables détenant un patrimoine principalement financier

seraient les grands gagnants de cette réforme.

- Concernant la taxation des revenus, un prélèvement forfaitaire unique de 30 % englobant prélèvements sociaux et impôt sur le revenu serait appliqué aux intérêts des placements financiers (dont l'assurance-vie pour les nouveaux encours supérieurs à 150k€), dividendes, plus-values mobilières et probablement aux revenus fonciers.

Cependant, ces dispositions ne seront appliquées qu'après la publication des lois de finances .

LES ÉCHOS DU MARCHÉ

Réformer par beau temps, est-ce plus facile ?

Du rapport entre les réformes et le cycle économique, deux résultats ressortent de l'expérience historique et la recherche académique. Primo, il est plus facile d'imposer les réformes quand les temps sont durs. La réforme est présentée comme un moyen de sortir de la crise. Secundo, il est plus efficace de les mener à bien quand la conjoncture est bonne car le cycle amortit les coûts de la réforme à court terme et accroît leur impact. L'économie française présente les meilleures conditions économiques depuis une dizaine d'années. Au même moment, on a rarement vu un gouvernement autant promouvoir la nécessité de réformer, en particulier le marché du travail.

Est-ce vraiment crédible ?

● Le focus de la quinzaine

L'expérience récente des pays européens a montré que ces derniers n'ont engagé de réformes structurelles seulement parce qu'ils y étaient forcés.

Comme les réformes sont impopulaires, la seule manière de les imposer serait de les présenter comme le moyen d'échapper à une situation extrême (crise financière, chômage explosif, récession...)

Actuellement la France n'est pas en récession, et les taux d'intérêt n'ont vraiment rien de restrictif, c'est tout le contraire.

Pourtant, la nécessité de réformer le marché du travail est présentée avec insistance par le gouvernement issu des récentes élections. Le chômage, a amorcé sa décrue en 2015 et vient de passer sous le seuil de 10% pour la première fois depuis 2012.

La réglementation actuelle ne permet pas d'améliorer les intentions d'embauche des entreprises et l'employabilité des travailleurs, elle doit être revue. Il n'y a pas de principe universel pour la mener à bien mais l'expérience montre que ses chances de succès sont accrues quand la politique économique est souple.

● L'actualité politique

Les élections présidentielles et législatives ont été plutôt contrastées.

En effet, les élections présidentielles, en avril dernier, ont montré une fragmentation inédite des forces politiques. Tandis les élections législatives ont donné un résultat opposé : il n'y a plus qu'une seule force politique qui compte, celle de Macron et de ses alliés centristes.

Les partis situés aux extrêmes, en particulier le Front National, ne pèseront rien dans la prochaine Assemblée.

Les socialistes perdent 90% de leurs députés par rapport à 2012, leur courant politique ayant été phagocyté par les "macronistes".

La droite reste la principale force d'opposition, mais certains de ses élus seront enclins à soutenir au cas par cas les textes du gouvernement.

● Les rendez-vous

● La session parlementaire extraordinaire s'est ouverte le 27 juin et se poursuivra jusqu'au 4 août, voire au 11 si nécessaire.

La session ordinaire débutera ensuite le 2 octobre.

● Le gouvernement a deux sujets prioritaires, l'un qui porte sur la moralisation de la vie publique, l'autre sur la réforme du droit du travail. Sur ce dernier point, le gouvernement entend mener son projet par ordonnances.

● La Cour des Comptes est supposée remettre au gouvernement un audit des comptes publics le 3 juillet.

Point de vue donné par :

Bruno Cavalier - Chef Economiste
bcavalier@oddo.fr



Pour plus d'informations sur ces investissements nous vous recommandons de vous rapprocher de votre conseiller Magnacarta afin qu'il vous expose leurs modalités d'application ainsi que leurs risques associés.

www.magnacarta.fr